



www.nathalie-griesbeck.fr

PARLEMENT EUROPEEN

DÉPUTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN

Collectif d'associations françaises

██████████
173, rue ██████████
FR - ██████████ PARIS

Bruxelles, le 11 avril 2012

Monsieur,

Vous avez récemment sollicité François Bayrou sur la question des droits fondamentaux du peuple tibétain et il m'a chargé de vous répondre, en ma qualité de Vice-présidente de l'Intergroupe Tibet du Parlement Européen.

Je vous informe qu'au sein de l'équipe de François Bayrou, nous partageons totalement vos préoccupations : la situation au Tibet, celle des droits fondamentaux des tibétains, la multiplication dramatique des auto-immolations de jeunes tibétains, l'absence de libertés, les menaces contre la culture tibétaine, les répressions violentes perpétrées par les autorités chinoises ne peuvent plus durer ainsi et nous devons agir pour la défense de la cause tibétaine et pour les droits fondamentaux du peuple tibétain. La France et plus largement l'Union Européenne doivent réagir, plus fermement, aux violations des droits de l'homme continues et persistantes perpétrées dans cette région.

Ainsi François Bayrou s'engage, s'il est élu à la Présidence de la République, à dénoncer la situation actuelle au Tibet, à défendre les intérêts du peuple tibétain et à œuvrer pour la reprise d'un dialogue constructif entre les autorités chinoises et les représentants du Dalai Lama. De même, nous nous engageons à recevoir Monsieur Lobsang Sangay pour aborder avec lui ces questions.

Au niveau de l'Union Européenne, nous estimons qu'il est essentiel d'œuvrer pour le maintien de la question tibétaine sur l'agenda politique européen ; c'est la raison pour laquelle en qualité de vice-présidente de l'intergroupe Tibet, j'ai interpellé, en février dernier au travers d'une question écrite à la Commission européenne, la Haute représentante de l'Union pour les Affaires Etrangères, sur cette question pour lui demander quelles mesures elle comptait prendre, au titre de la politique étrangère de l'Union européenne, afin de réagir aux violations des droits de l'homme continues et persistantes perpétrées dans cette région.

-Parlement Européen-

WIC M 02/069 - BP 1024 - 67070 Strasbourg Cedex - France
ASP 9 G 107 - 60, rue Wiertz - 1047 Bruxelles - Belgique

tél : + 33 (0)3 88 17 73 91 / fax : + 33 (0)3 88 17 93 91
tél: + 32 (0)2 284 73 91 / fax: + 32 (0)2 284 93 91

nathalie.griesbeck@europarl.europa.eu



PARLEMENT EUROPEEN

DÉPUTÉ AU PARLEMENT EUROPÉEN

Je n'ai, à ce jour, pas reçu de réponse mais je ne manquerai pas de vous en informer. En octobre dernier, notre Parlement avait déjà adopté une résolution d'urgence, que Marielle De Sarnez, vice-présidente du Mouvement Démocrate et moi-même avions cosignée, sur le Tibet et l'auto-immolation des moines, pour dénoncer les graves violations de libertés et les persécutions auxquelles sont soumis les citoyens tibétains et pour demander à la Haute représentante d'aborder la question des droits de l'Homme lors du prochain sommet UE-Chine. Plus largement notre intergroupe, en relation constante avec le Bureau du Tibet à Bruxelles, organise régulièrement des auditions, des débats, des conférences interparlementaires pour maintenir une attention permanente sur cette situation particulièrement grave.

Ainsi soyez assuré, Monsieur, de l'attention vigilante nous portons, au sein de l'équipe de François Bayrou, à la situation tibétaine et au respect des Droits de l'Homme au Tibet et de notre engagement dans ce combat. Restant naturellement à votre écoute, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Nathalie GRIESBECK
Députée Européenne ADLE / France
Vice-présidente du Conseil Général de la Moselle

-Parlement Européen-

WIC M 02/069 - BP 1024 - 67070 Strasbourg Cedex - France

tél : + 33 (0)3 88 17 73 91 / fax : + 33 (0)3 88 17 93 91

ASP 9 G 107 - 60, rue Wiertz - 1047 Bruxelles - Belgique

tél: + 32 (0)2 284 73 91 / fax: + 32 (0)2 284 93 91

nathalie.griesbeck@europarl.europa.eu